

DEPARTEMENT DE
L'OISE

ARRONDISSEMENT DE
BEAUVAIS

CANTON DE
GRANDVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL DE HANVOILE

Séance du 10 Avril 2026

L'An deux mille vingt-six le dix Avril à vingt heures trente,

Le conseil municipal de la commune de Hanvoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire.

Sous la présidence de Monsieur Laurent DANIEL, maire.

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENSION : 0

Date de convocation : 01/04/2026

Etaient présents : Messieurs, Daniel, Gille, Renard, Beeuwsaert, Hédin, Boudinet, Mesdames Bellu, Dewulf, Cornille, Brocq, Deneuille, Dévigne

Etaient représentés : Mme Bellay (pouvoir à Mme Bellu), M. Maron (pouvoir à Mme Deneuille)

Etaient absents excusés : M. Boucher

Secrétaire de séance : Madame Caroline DENEUVILLE

Objet : Montant des subventions aux associations 2026 : Délibération 18 2026

Monsieur le Maire donne ses propositions d'attributions de subventions aux associations pour 2026 :

DENOMINATION	MONTANT
Société Chasse	150,00 €
Cercle des jeunes de Hanvoile	350,00 €
Association Graines de Mômes	350,00 €
Emion	150,00 €
Foyer Rural de Songeons	150,00 €
Sporting Club Songeonnais	150,00 €
TOTAL	1 3000,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal, valide les propositions d'attributions de subventions aux associations pour l'année 2026.

Fait à HANVOILE, le 10 Avril 2026

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de la date de publication

 Le Maire,
Laurent DANIEL